

LETTRE DU MAIRE

#33 - FÉVRIER 2024

SAINT-MARTIN-BOULOGNE



SAINT-MARTIN
Boulogne

AU COEUR DE LA VIE

CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

Qu'il fait bon vivre à Saint-Martin ! En ce mois de février, nous comptons un centenaire de plus ; en l'occurrence une centenaire, que j'ai eu plaisir à saluer à l'occasion de son 100^e anniversaire. Ginette QUEVAL est ainsi la sixième centenaire que nous avons sur la commune. Parce que nous sommes là pour tout le monde !

Depuis le début de l'année, notre Centre communal d'action sociale (CCAS) propose un nouveau service : celui d'un transport accompagné. Le but : aider les personnes âgées, isolées, pour qu'elles puissent se rendre à des rendez-vous médicaux et paramédicaux, aller faire leurs courses ou encore effectuer diverses sorties. Ce transport accompagné répond à plusieurs conditions qui vous sont détaillées ci-après.

La santé est au cœur de nos actions et aussi de nos animations sportives. Depuis maintenant quelques années, notre service des sports permet aux personnes atteintes d'une maladie chronique ou d'un handicap de pratiquer un sport adapté et ainsi retrouver une santé physique et mentale. Des bénéfices bien vrais, puisque le sport santé sur ordonnance connaît toujours plus de succès. Et bonne nouvelle pour ses adeptes : un parcours adapté, avec une épreuve de 400m, sera organisé lors de notre traditionnelle F-Day Run ! Cela permettra à chacun de prendre part à ce bel événement à la symbolique forte : celle de la défense des droits des femmes. Rendez-vous le dimanche 17 mars !

Notre centre culturel Georges-Brassens va

faire peau neuve. Les équipes ont déménagé à l'espace Émile-Ducrocq du Mont Lambert. Quant à la saison culturelle, elle se poursuit bien sûr, mais dans d'autres salles comme celle de la Fraternelle, le foyer communal Germaine-Dumortier... Vous avez été nombreux à venir découvrir les premiers spectacles programmés. Nous vous attendons tout aussi nombreux pour les suivants !

Raphaël JULES,
Votre Maire



LE CCAS LANCE UN SERVICE DE TRANSPORT ACCOMPAGNÉ



Se rendre à un rendez-vous médical ou paramédical, aller faire les courses ou simplement se déplacer pour diverses sorties (cimetière, coiffeur...) peut s'avérer compliqué pour certaines personnes. « *Regardez ici, le bus passe beaucoup moins qu'avant, il faut parfois aller le chercher à Bréquerecque* », témoigne cette habitante du quartier d'Ostrohove.

Puisqu'elle n'est pas la seule à rencontrer ces difficultés de transport, le CCAS a décidé d'offrir un nouveau service : celui du transport accompagné. Le principe ? Permettre à des personnes de **bénéficier d'un transport, dans un périmètre de 6 km** autour de Saint-Martin-Boulogne. Un nouveau service qui répond toutefois à plusieurs conditions.



LES CONDITIONS

- Demeurer à Saint-Martin-Boulogne
- Être âgé(e) d'au moins 60 ans
- Être isolé(e)
- Posséder une capacité motrice
- Ne pas dépasser un certain revenu fiscal

Une dérogation peut néanmoins être faite dans les situations suivantes :

- Le critère d'âge peut être abaissé si la personne est en situation de handicap ou en invalidité (mais autonome)
- Les critères de revenus et horaires peuvent faire l'objet d'exceptions sur avis de la commission de suivi

LE COÛT

Le coût du service est pris en charge par le CCAS, mais **une participation forfaitaire de 5€ par trajet sera demandée** afin de participer aux frais de déplacement (8€ en cas de dérogation pour revenus supérieurs au barème).

INSCRIPTIONS

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS.

À noter que **ce service est proposé du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h45 à 16h30**.

Plus d'informations sur le site du CCAS :
ccas.saintmartinboulogne.fr/service-de-transport-accompagne/ ou par tél. : 03 21 80 35 19

UN NOUVEAU PARCOURS POUR LA F-DAY RUN



Temps fort du mois de mars, la F-Day Run revient le dimanche 17 mars pour une nouvelle édition. **Le rendez-vous sportif garde son principe : celui de se bouger dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.**

Mesdames, c'est donc avant tout pour vous que les différentes courses (5 et 10 km, randonnée de 10 km) sont proposées. Mais vous pourrez venir avec un proche ou vos enfants car les épreuves qui leurs sont accessibles chaque année sont reconduites.

Mais cette nouvelle édition se veut encore plus fédératrice... avec un nouveau parcours, et un nouveau public visé ! Sur le terrain synthétique Roger-Latry, les personnes à mobilité réduite pourront se joindre au mouvement avec la F-Day Santé : 400m, soit un tour de piste.

Comme chaque année, vous pouvez retrouver l'ensemble du programme, les horaires et vous inscrire sur le site : www.fdayrun.com



La carte est disponible en ligne : scannez le QR code pour y accéder



DEUX HAIES PLANTÉES POUR LA BIODIVERSITÉ



C'est une belle action que plusieurs élèves des écoles Ferry-Nacry et Jean-Rostand ont pu réaliser au début du mois : celle de planter des haies.

Un projet de la Communauté d'agglomération du Boulonnais qui, à Saint-Martin, s'est concrétisé au stade

Roland-Bellegueule et dans l'enceinte de l'école Jean-Rostand à Ostrohove.

Durant ces deux jours de plantation, les enfants ont été accompagnés par nos agents des services des espaces verts. Une façon, pour eux, de bien comprendre la démarche.



LES ÉQUIPES DE BRASSENS DÉMÉNAGENT

En raison des travaux de rénovation énergétique du centre culturel Georges-Brassens, les équipes ont déménagé le temps du chantier à l'espace Emile-Ducrocq du Mont Lambert.

La billetterie y est ouverte le lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et toujours sur le site internet du centre :

www.centreculturelbrassens.fr



BIENVENUE DANS LA COMMUNE



ECOLIO 3D

Depuis maintenant quelques mois, Antonin MARTEL a lancé Ecolio 3D. Le jeune Saint-Martinois propose la conception de pièces en 3D et l'impression 3D de pièces en plastique avec la fabrication de pièces décoratives, d'objets de communication, de pièces flexibles...

Contact :

- 06 16 60 27 96
- antonin.martel62@gmail.com

RETRouvez-nous sur :



MAIRIE DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE 313, route de Saint-Omer

Tél. : 03 21 32 84 84 - Site web : www.saintmartinboulogne.fr

Mail : contact@ville-stmartinboulogne.fr – Facebook : Ville de Saint Martin bigne

Instagram : @saintmartinboulogne – YouTube : Ville de Saint-Martin-Boulogne

POLICE MUNICIPALE 349, route de Saint-Omer

Tél. : 06 47 25 69 35 - Mail : police.municipale@ville-stmartinboulogne.fr

Directeur de publication : Raphaël JULES, Maire - Photos : Joëlle PRUVOST / Alexandre TRISTRAM – Illustrations : Flaticon

Impression : Imprimerie Aprim & Henry - Tirage : 6 000 exemplaires

AGENDA

DU MOIS DE MARS

sous réserve de modifications

DIMANCHE 3

Tournoi des 3 anneaux du Cardiogoa Saint-Martinais au complexe sportif Roger-Salengro
Tél. : 06 73 28 40 88

Braderie des Ostro'Go
Salle de sport Louis-Névians
Tél. : 06 78 01 32 05

JEUDI 7

Après-midi familles spécial carnaval par Bellidée
à la salle de sport André-Condette dès 14h
Tél. : 03 21 99 56 90

DIMANCHE 10

Braderie de Dark-Angel
Salle de sport Louis-Névians
Tél. : 06 66 86 05 08

MERCREDI 13

Particule
Espace Émile-Ducrocq
à 11h et 16h30
Tarif : 4€ - À partir de 18 mois
Billetterie sur centreculturelbrassens.fr

SAMEDI 23

Soirée patoisante de l'APEL St Charles à la salle de sport de l'école dès 18h
stelliezpro62@gmail.com

DIMANCHE 24

Randonnée d'Ostrobove par le Cyclo Club Léo Lagrange Foyer communal Germaine-Dumortier
Tél. : 06 78 34 70 16

MERCREDI 27

Test'Emploi
Salles de sport Guy-Lecerf et Louis-Névians
Tél. : 03 21 32 84 77

VENDREDI 29

Récital pour objets abandonnés et clavier tempéré
Salle de la Fraternelle à 20h30
Tarif : 6€ - Tout public
Billetterie sur centreculturelbrassens.fr

DIMANCHE 31

Concours de danse de Renaissance
Salle de sport Giroux-Sannier
Tél. : 06 62 40 76 41

PERMANENCES DU MAIRE

MARS

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Mairie : mercredi 13 mars de 16h à 17h30

Bellidée (6/8 résidence Descartes) : jeudi 21 mars de 16h à 17h30

Maison de quartier Ostrobove : jeudi 28 mars de 16h à 17h30

LES PROCHAINES DATES DE PERMANENCES DES ÉLUS SUR NOTRE SITE INTERNET

Rubrique « Mairie » / « Permanences des élus »